

Le 29 novembre 2023 à 10h30,
 Le bureau syndical du SITOMAP s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale,
 sous la Présidence de Monsieur Erick BOUTEILLE.

Etaient présents : Madame Marian Watts, Messieurs Erick Bouteille (pouvoir d'Anthony Brosse), Christophe Chamoreau, Jean-Pierre Dubois, Jean-Paul Lanson, Didier Monceau, Luc Nauleau, Jean-François Ronceray, Pierre Rousseau, membres du Bureau.

Absents excusés : Messieurs Anthony Brosse (pouvoir donné à Erick Bouteille), Pierre Laroche, Madame Nathalie Tremintin, trésorière principale.

Absent : Monsieur Thierry Barjonet.

Secrétaire de séance : Monsieur Didier Monceau

Date de la convocation : 21 novembre 2023

Tarification des dépôts des professionnels en déchèterie

Le Président propose la modification des tarifs appliqués aux apports des professionnels en déchèterie. Les tarifs actuels ont été mis en application au 1^{er} janvier 2023.

Monsieur le Président présente une proposition d'augmentation de 4% des tarifs concernés à mettre en place au 1^{er} janvier 2024, selon l'augmentation des flux apportés qui sont les plus conséquents.

Les tarifs ci-dessous sont donc proposés pour une application au 1^{er} janvier 2024 :

LISTE DES PRODUITS	UNITE	TARIFS 2022	TARIFS 2023	PROPOSITIONS 2024 Avec augmentation en fonction des flux
Acides & Bases	kg	3.20€	3.36€	3.39€
Aérosols	kg	3.20€	3.36€	3.39€
Cartons	m ³	0.00€	0.00€	0.00€
Cartouches d'encre	kg	0.00€	0.00€	0.00€
Ferrailles	m ³	0.00€	0.00€	0.00€
Gravats	m ³	9.80€	10.29€	10.70€ (+4%)
Huiles vidanges	kg	1.20€	1.26€	1.27€
Palettes + Bois	m ³	4.30€	4.52€	4.57€
Pâteux	kg	3.20€	3.36€	3.39€
Phytosanitaires	kg	3.20€	3.36€	3.39€
Solvants liquides	kg	3.20€	3.36€	3.39€
Tout venant	m ³	41.00€	43.05€	44.77€ (+4%)
Tubes néons et fluo	kg	0.00€	0.00€	0.00€
Végétaux	m ³	10.20€	10.71€	11.14€ (+4%)

**Le bureau syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE :**

- d'adopter les nouveaux tarifs, avec une augmentation de 4 % sur certains flux (gravats, tout venant, végétaux) et 1 % sur d'autres, applicables au 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré en séance le 29 novembre 2023,
Enregistré sous le N°23/51
Pour copie certifiée conforme

Le Président,
Erick BOUTEILLE

